

Evaluation des diplômes

Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n : S3MA120003874

Domaine : Sciences humaines et sociales et Droit économie gestion

Mention : Urbanisme et aménagement

Présentation de la mention

Le master « Urbanisme et aménagement », seul de ce domaine au sein d'Aix-Marseille Université (AMU), piloté par l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional, résultant de la fusion des trois universités d'Aix-Marseille 1, 2 et 3, fédère l'Université Paul Cézanne et l'Université de Provence, l'Université de la Méditerranée et l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles avec la collaboration de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Luminy-Marseille. Ce master comprend six spécialités, plus un master Erasmus Mundus (ces formations existaient déjà dans le précédent quadriennal) :

1. « Urbanisme durable, projets et action opérationnelle ».
- 2 « Design urbain ».
- 3 « Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain ».
- 5 « Eurmed » (Erasmus mundus).
- 6 « Urbanisme durable et projet territorial ».

Il est lié à l'APERAU (Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme) et à l'AESOP (*Association of European schools of planning*). Des relations sont également tissées avec la délégation régionale PACA de la Société française des urbanistes (SFU), qui a son siège à l'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional.

En première année (M1, 70 étudiants par an) les enseignements sont totalement mutualisés entre toutes les composantes. Leur contenu prend en compte les fondamentaux posés par l'APERAU. La spécialité « Eurmed » toutefois a son propre niveau 1, partagé avec d'autres universités en Europe.

Le bassin de recrutement des étudiants est plutôt local en M1, en revanche les étudiants dans les spécialités et options du M2 sont originaires de toute la France. Pour la spécialité Erasmus Mundus, le recrutement en M1 et M2 est international (hors UE). En formation continue, il s'agit essentiellement de professionnels issus de la Région PACA.

Chaque spécialité possède un parcours professionnel et un parcours recherche, sauf « Eurmed », indifférenciée, et « Urbanisme durable et projet territorial », uniquement en formation continue. Le stage en milieu professionnel, d'une durée de trois mois minimum, est obligatoire pour l'ensemble des étudiants du M2 de la mention « Urbanisme et aménagement ».

Ce master vise à former de jeunes chercheurs, aptes à renouveler la recherche en matière d'urbanisme et d'aménagement, en relation avec les nouvelles formes prises par les processus d'urbanisation, la recomposition sociale, économique et institutionnelle des territoires, la place prise par la mondialisation-globalisation, l'évolution des structures sociales. Il est adossé au Centre interdisciplinaire de recherche sur les territoires et leur aménagement -EA 889 - (architecture, politiques publiques, droit, économie, démographie et sociologie notamment) et, dans une moindre mesure, à l'UMR Telemme ; l'ENS du paysage de Versailles et l'ENS d'architecture de Marseille sont également associées aux programmes de recherche.

Les visées professionnalisantes sont en adéquation avec l'évolution du marché du travail, tel qu'il résulte des mutations en cours dans les pratiques professionnelles liées à l'introduction de nouvelles dimensions (développement durable, mobilités, péri-urbanisation, démographie, européanisation), mais aussi à la recomposition des dispositifs légaux. Les collectivités locales de la région PACA constituent les partenaires privilégiés de ces formations (ateliers, interventions, conventions, dont une liste est donnée). L'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional assure

chaque année la formation continue des chargés de mission urbanisme des collectivités locales et des bureaux d'études privés.

L'équipe pédagogique est en adéquation avec les différentes spécialités et avec les deux volets, recherche et professionnel : cinq professeurs, six maîtres de conférences, quatre PAST et un professeur certifié recourent les compétences de cinq architectes, deux sociologues, deux politistes, deux paysagistes, un économiste territorial, un spatio-démographie, un juriste, un historien de la ville... et de nombreux praticiens, issus des collectivités locales ou directeurs de bureaux privés.

Indicateurs

Effectifs constatés	Pour 200 dossiers de candidatures : 70 en M1 ; entre 20 et 25 dans chaque spécialité
Effectifs attendus	Entre 20 et 25 étudiants dans chaque spécialité
Taux de réussite	95 % (et 50 % en formation continue)
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Informations qualitatives
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	80 % (voire 100 % pour les spécialités les plus anciennes)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non renseigné

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

C'est une mention ambitieuse qui s'appuie sur un enracinement régional déjà ancien (qu'alimente d'ailleurs le réseau des anciens diplômés) et une volonté de s'adapter aux transformations les plus récentes de l'urbanisme et de l'aménagement, en faisant une place importante aux nouveaux enjeux institutionnels, environnementaux et sociétaux. Le recrutement est ouvert à l'espace méditerranéen. Le dispositif pédagogique est lisible en ce qui concerne le choix entre volet professionnel et volet recherche. La segmentation des spécialités répond à l'évolution des professions. Il existe une dynamique d'ajustement de la formation, en réponse aux évaluations faites par les étudiants, qui a permis de faire évoluer ses modalités pédagogiques, ce qui a permis d'accroître les actions professionnalisantes (en particulier pour améliorer les pratiques de stage en M1).

- Points forts :

- Interface efficace avec les milieux professionnels (rencontres, gestion des stages, partenariats d'ateliers, création de l'association URBA'VOC en 2009 pour assurer les relations entre promotions,...).
- Attractivité régionale, nationale et internationale.
- En M1, socle pluridisciplinaire, enseignements de langue et de pratique de logiciels cartographiques propres à l'urbanisme et l'aménagement. Intérêt de la semaine d'intégration.
- Les spécialités sont structurées autour d'ateliers, d'un stage obligatoire (trois mois) et d'un ensemble de cours spécifiques mis au service d'un objectif de professionnalisation.
- Les spécialités proposées correspondent aux différentes thématiques qui définissent désormais l'urbanisme et l'aménagement, comme l'attestent les taux d'emploi des diplômés : 95 % des étudiants des six dernières promotions ont un emploi, dont 87 % en urbanisme.
- Un dispositif sérieux d'évaluation des enseignements et de suivi des diplômés a été mis en place.

- Points faibles :

- Même si le M1 est déclaré comme « avant tout master professionnaliser », on peut craindre que le poids des cours de type magistral (CM) rassemblant les 70 étudiants, même complétés par les mises en pratique réalisées dans les deux ateliers de diagnostic territorial, ne l'emporte sur la dimension professionnalisante.
- Durée du stage en master 2 insuffisante (trois mois seulement).
- Faible visibilité des poursuites d'études en doctorat.
- Le M2 donne une vision un peu éclatée de l'urbanisme. L'éclatement est cependant plutôt d'ordre thématique (outils, méthodologies et problématiques se recoupant souvent).

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait davantage de mutualisations dans les enseignements entre spécialités qui possèdent des thématiques communes. Il serait souhaitable de développer les partenariats étrangers pour les spécialités hors « Eurmed ». Il faudrait accroître les passerelles avec d'autres filières d'AMU. Il serait aussi souhaitable, pour la gouvernance globale, de veiller aux risques induits par le nombre de spécialités, et de créer un conseil de perfectionnement.

Appréciation par spécialité



Urbanisme durable, projets et action opérationnelle

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité, ancienne dans son profil (1969), a pour objectif de former à la conception et à la conduite de projets d'urbanisme durable à différentes échelles de territoire. Cette formation se caractérise par la pluridisciplinarité des intervenants et par la place faite au travail en équipes (ateliers). Il est possible de décliner cette spécialité professionnalisaante en parcours recherche en choisissant au sein de cette spécialité, alors que le stage et les ateliers deviennent optionnels, des cours spécifiques mutualisés (« Etats des savoirs », « protocole de la recherche ») et la soutenance d'un mémoire de recherche.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Depuis 2003, les effectifs varient entre 20 et 30 étudiants.
Effectifs attendus	25
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	95 % des étudiants des six dernières promotions ont un emploi, dont 87 % en urbanisme.
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Cette spécialité est satisfaisante, équilibrée dans ses enseignements.

- Points forts :

- Adaptation aux enjeux nouveaux de l'urbanisme.
- Cursus cohérent et bien présenté, qui a eu le souci de s'adapter aux remarques de l'autoévaluation.
- Liens étroits avec monde professionnel, prise en compte des débouchés et travail des étudiants sur des projets réels.

- Points faibles :

- Très peu d'étudiants intéressés par le parcours recherche, malgré l'adossement à la recherche.
- Mobilité internationale perfectible.

Notation



- Note de la spécialité : A

Recommandations pour l'établissement



Il serait souhaitable de renforcer la mobilité internationale (en particulier en veillant à élargir l'horizon des étudiants lors du choix des stages).

Design urbain

- Présentation de la spécialité :

Cette formation, plus courante dans le monde anglo-saxon, a pour finalité de prendre en charge l'environnement naturel, la préservation du patrimoine, la compacté des quartiers aménagés, le développement des transports en commun et des modes doux dans les pratiques d'aménagement urbain. Cette spécialité, unique en France, vient donc combler un manque en la matière. Elle mobilise des partenariats avec des universités étrangères, particulièrement au Québec (Université de Laval, Institut d'urbanisme de Montréal) et en Italie (Politecnico de Milan, Université de Florence).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Autour de 20 étudiants par année.
Effectifs attendus	
Taux de réussite	Le taux de réussite ne peut concerner ici que la première année d'ouverture de l'option design urbain (2008-2009) : 85 % des étudiants ont obtenu leur diplôme et 6 mois après l'obtention de celui-ci entre un tiers et la moitié des étudiants diplômés ont un « véritable » emploi dans l'urbanisme.
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	A 6 mois de l'obtention du diplôme, plus d'un tiers occupent un emploi dans le champ de l'urbanisme, un peu moins d'un tiers est encore en recherche d'emploi.
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non connu

- Appréciation :

Cette formation nouvelle est très intéressante, mais elle est peut-être encore peu lisible par rapport à d'autres spécialités.

- Points forts :

- Objet d'étude ambitieux par son caractère global et original par rapport à des perspectives plus traditionnelles et limitées.
- Ouverture à l'international grâce au dialogue avec des formations du même type (Québec, Italie), et place de l'enseignement en langue anglaise.
- Prise en compte de l'évaluation des enseignements par les étudiants et de l'autoévaluation pour améliorer la formation (renforcement des enseignements techniques : dessins, analyse et vocabulaire des formes urbaines).

- Points faibles :

- Objectifs des métiers visés à développer.
- Articulation à resserrer avec les enseignements de M1 et avec les autres spécialités.
- Flux limités.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de faire un effort de communication et de lisibilité pour rendre plus attractive cette spécialité. N'offre-t-elle pas essentiellement un point de vue différent sur des objets en grande partie communs avec les autres spécialités, notamment la spécialité « Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain » ?

Habitat, politique de la ville et renouvellement urbain

- Présentation de la spécialité :

Cette formation vise l'acquisition de compétences dans le domaine des politiques publiques de l'habitat et de la ville, de leurs démarches et procédures, de l'élaboration des politiques locales de l'habitat au montage des différents types d'opérations.

Cette spécialité professionnalisaante peut être déclinée en parcours recherche en choisissant en son sein, alors que le stage et les ateliers deviennent optionnels, des cours spécifiques mutualisés (« Etats des savoirs », « protocole de la recherche ») et la soutenance d'un mémoire de recherche.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Augmentation progressive de 13 à 21 étudiants
Effectifs attendus	En voie d'exhaussement : sont prévus entre 25 et 30 étudiants
Taux de réussite	95 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Sur les 40 étudiants des deux dernières promotions : 32 ont un emploi (80 %) ; 5 demandeurs d'emploi et 3 en poursuite d'études.
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	

- Appréciation :

Cette formation est cohérente, attractive au niveau national, bien centrée sur ses objectifs.

- Points forts :

- Adaptation aux nouvelles missions liées aux questions de l'habitat.
- Liens étroits avec le monde professionnel, prise en compte des débouchés et travail des étudiants sur des projets réels.

- Point faible :

- Développer les incitations aux stages à l'étranger.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement



Il serait souhaitable d'améliorer le suivi des étudiants sortants, diplômés ou non.

EURMED « Etudes urbaines en région méditerranéenne »

- Présentation de la spécialité :

La spécialité Erasmus Mundus : « Etudes urbaines en régions méditerranéennes » (EURMED) forme des spécialistes en aménagement durable, capables de mener des études sur les territoires de type méditerranéen, marqués par un littoral soumis à une forte poussée d'urbanisation et des arrière-pays en pleine mutation. Les métiers visés sont ceux du conseil et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine. Cette spécialité est délivrée par un consortium réunissant l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3 (UPCAM), l'Universidad de Sevilla (US), l'Università degli studi di Genova (USG) et l'Universidade tecnica de Lisboa (UTL).

La langue d'enseignement étant celle de l'université d'accueil, les étudiants doivent maîtriser au moins deux des langues pratiquées dans le consortium (l'espagnol à Séville, le français à Aix-Marseille, l'italien à Gênes, le portugais à Lisbonne).

- Indicateurs :

Effectifs constatés	19 inscrits en 2007-2008 21 en 2008-2009 20 en 2009-2010
Effectifs attendus	40 (dont 12 sur AMU)
Taux de réussite	Pour la promotion 2007-2008 : 85 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non renseigné

- Appréciation :

Cette formation, dont il est indiqué qu'elle a déjà été « validée par l'Europe », apparaît généralement bien positionnée sur le plan géographique, culturel et pédagogique, mais elle est renseignée de façon succincte dans le dossier. On perçoit une intéressante complémentarité entre les orientations des établissements partenaires (aménagement et urbanisme à Aix-Marseille ; science politique et sociologie à Gênes ; géographie et histoire à Séville ; architecture et urbanisme à Lisbonne), dont on aimerait mieux voir l'articulation dans le détail de l'organisation de ce cursus intégré et de ses objectifs professionnels.

- Point fort :

- Formation pluridisciplinaire et pluriculturelle.

- Points faibles :

- Manque de précision sur les aspects professionnels.
- Manque d'information sur le pilotage des promotions au regard de la mobilité des étudiants.
- Spécialité moins finement renseignée que les précédentes : certains aspects auraient mérité d'être précisés (débouchés professionnels).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le pilotage de la spécialité et sa visibilité pour les étudiants.

Paysage et aménagement

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose un diplôme co-habilitation entre l'Université de Provence et l'Ecole nationale du paysage (ENSP) de Versailles-Marseille qui assure une diversification des filières. L'Institut d'urbanisme et d'aménagement régional constitue une des composantes du pôle méditerranéen du paysage, associant l'Université de Provence à l'Ecole nationale supérieure du paysage. Ce pôle, installé depuis l'année 2002-2003 à Marseille, s'appuie sur un large réseau de compétences scientifiques et professionnelles. La spécialité associe enseignants et étudiants de l'UFR des sciences géographiques et de l'aménagement et de l'ENSP dans un tronc commun d'enseignement.

Les principaux objectifs de cette formation sont de donner une culture et des savoir-faire communs sur les problèmes du paysage, du projet urbain, de l'aménagement du territoire, de la politique de la ville, à des étudiants en formation initiale ou continue de profils divers : géographes, urbanistes, gestionnaires territoriaux, ingénieurs, paysagistes ou architectes. Cette spécialité prend pied sur les nouvelles demandes professionnelles suscitées par la mise en place par l'Etat de nouvelles réglementations et législations, notamment sur la protection et la valorisation des paysages, les questions environnementales, le patrimoine architectural, industriel et urbain. Les compétences acquises le sont dans le domaine de l'aide à la décision auprès des élus ou des grands donneurs d'ordre, pour l'élaboration de leur projet de territoire à travers la mise en place de diagnostics paysagers, de plans de paysage, d'atlas des paysages, de chartes paysagères et d'actions d'aménagement concernant les espaces publics, le patrimoine, les activités de tourisme et de loisirs.

Indicateurs :

Effectifs constatés	2007-08 : 25 2008-09 : 16 2009-2010 : 21
Effectifs attendus	Entre 20 et 25
Taux de réussite	2007-08 : 92 % 2008-09 : 68 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non renseigné

- Appréciation :

Cette formation est utile et attendue, mais apparaît encore fragile dans le master « Urbanisme et développement ». Cette spécialité est moins finement renseignée que d'autres : modalités de stages, suivi des étudiants...

- Points forts :

- Partenariat intéressant avec l'ENSP de Versailles.
- Richesse de la spécialité qui équilibre enseignements académiques et opérationnels.
- Prise en compte des enjeux nouveaux, notamment environnementaux et culturels.
- Place des professionnels, projet réel.

- Points faibles :

- Diversité des publics insuffisamment prise en compte.
- Recrutements très irréguliers.
- Pilotage déficient du partenariat.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer la communication et la visibilité de la spécialité et de stabiliser les recrutements d'étudiants.

Urbanisme durable et projet territorial

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité vise à former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement dont le rôle est de participer, pour le compte de maîtres d'ouvrages publics, à la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets d'urbanisme et d'aménagement de l'espace. De même, elle forme les étudiants à maîtriser les évolutions du champ, liées à l'importance du territoire et à la démarche de développement durable, ainsi qu'à la recomposition des dispositifs légaux.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	Non renseigné
Effectifs attendus	
Taux de réussite	50 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non renseigné

- Appréciation :

Auparavant parcours de la spécialité « Urbanisme durable et projet territorial », la formation est désormais reconnue comme spécialité à part entière pour tenir compte de la spécificité de ses étudiants. Elle bénéficie de caractéristiques pédagogiques fortes (voyages d'études) et d'une réelle implication du secteur professionnel.

- Points forts :

- Formation bénéficiant d'une solide expérience et d'un recul suffisant.
- Pluridisciplinarité et renforcement de la culture générale dans le champ.
- Travail par ateliers bénéfique aux étudiants.

- Point faible :
 - Volume horaire contraignant pour des personnes engagées dans la vie professionnelle.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable d'améliorer le suivi de ce public d'étudiants dont la spécificité constitue un bon indicateur de l'évolution des demandes en formation.